



## merci de repondre car je c est plus quoi faire

Par **jeremy12**, le **16/10/2008** à **15:12**

bonjour je voudrai avoir des reponse au question je suis separer depuis 1 ans mais pas marie mais j ai deux enfants 3 ans et 2 ans je doit partir a 50 kilometre de mais enfants pour reson professionnelle et mon ex veux m obliger a pas partir pour que l on garde les enfants 1 semaine sur deux je voulais savoir si elle avais le droit de mobliger a pas partir ???? elle veux aller devant un juge pour plus faire a la miable car les enfant son avec elle moi je les et un wee end sur deux et elle a na marre et mon fils et scolariser a 300 metre de chez sa mere car si on fait une semane chacun on peut pas le changer d ecole comme sa . et actuellement je suis au chomage merci de m aidee dans mon histor et de me dire se que je peux faire ou pas faire et si on va devant un juge se que je risque merci et dite moi si on doit faire une procedure ou pas